



République Française
Département de la Marne
Canton de Bourgogne

Commune de
BOURGOGNE-FRESNE

SEANCE DU 26 juin 2023

Le vingt-six juin deux mille vingt-trois à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Bourgogne-Fresne, légalement mis en place et convoqué le dix-neuf juin 2023, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Bourgogne, sur convocation de Monsieur Nicolas HABARE, Maire.

Etaient présents, tous les membres en exercice sauf Mesdames SANGNIER-CORNU Carole (qui a donné pouvoir à Monsieur DEGORRE Mickaël), PREVOTEAU Florence, LUISIN Caroline, IVALDI Corinne ainsi que Messieurs BONHOMME Alain (qui a donné Monsieur LEJEUNE Pascal), EDWIGE Raymond et SOWA Emilien.

Madame VARLET Marie-Noëlle est nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 25 mai 2023.

Madame Mutzig parle du compte-rendu du conseil du 25 mai et précise que celui-ci est faux, car il n'y avait pas eu d'insultes lors de la réunion avec les agriculteurs. M. Le Maire répond en disant qu'il ne reviendra pas sur le sujet.

VOTE : POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 3

DELIBERATIONS

1. Associations : tarif exceptionnel

L'A.F.R. d'Auménancourt a organisé son gala de danse au gymnase de Bourgogne, le 25 juin dernier. Certains adhérents du club de danse sont de Bourgogne-Fresne. D'autre part, l'A.F.R. participe au Carrefour des Associations à Bourgogne en partenariat avec l'Etoile des Jeunes depuis 2 ans afin de mutualiser les activités entre nos deux villages. En conséquence, l'A.F.R. demande une réduction de 50% sur la facture de location du gymnase. Il est nécessaire d'en délibérer.

- DECIDE qu'il sera procédé à une réduction de 50% sur le tarif « personnes et associations extérieures à la commune » une fois par année à partir de 2023, avec effet rétroactif à la location de l'association en date du 25 juin 2023.
- PRECISE que ce tarif exceptionnel est conditionné à la présence de l'AFR Auménancourt et Saint-Etienne au carrefour des associations ou tout autre évènement similaire.

VOTE ADOPTE A L'UNANIMITE

2. Création d'une commission sur les arbres sur les promenades et le fort de Fresne

C'est un chantier important : 82 arbres au Fort, 167 dans les Promenades nécessitent une intervention.

Au Fort, il y a des arbres dangereux qu'il faut abattre. En tout, 83 sont à abattre dont 30 dans les Promenades ; et 15 sont à réduire dont 8 dans les Promenades.

Une réflexion est à mener pour un reboisement dans le respect des activités de l'U.M.M.

Madame Léger dit que l'association U.M.M. ne pourra pas continuer d'exister s'il n'y a pas de sport en 2024 au Fort. Monsieur Pereira précise que le circuit n'est plus homologué ; Monsieur le Maire répond qu'il est homologué jusque 2024.

L'abattage ne pourra avoir lieu qu'entre septembre et novembre pour les respects de la faune. Après ces travaux, il faudra le reboiser. Le Fort est un espace naturel et il faudra veiller à ce que le site retrouve sa biodiversité.

Sur les promenades, un premier devis pour l'abattage d'un arbre dangereux revient à 650.00 €. Nous allons contacter rapidement des entreprises pour obtenir des devis.

Trente arbres sont à abattre rapidement. Pour les deux parties où les arbres ont été récemment plantés, il faut suivre leur développement pour les préserver de grosses blessures dans le futur. Monsieur Lejeune dit que les pieds des arbres doivent être protégés. On peut laisser pousser l'herbe au pied des arbres. Pour l'instant, on a mis un morceau de tube plastique pour les protéger du rotifil.

Au vu de la complexité et de la dangerosité des travaux dans les promenades, nos agents techniques ne feront l'abattage.

M le maire rappelle que nous avons des arbres alignés. Ils sont donc protégés mais la raison de sécurité l'emporte. Monsieur Lejeune demande s'il ne serait pas judicieux de replanter ponctuellement l'espace en cas de possibilité. M le Maire répond que le replantage sous de grands arbres n'est pas pertinent. Malgré tout, la partie des promenades où il y a deux rangs, les arbres pourront profiter de suffisamment de lumière.

M. Le Maire demande : qui souhaite faire partie de cette commission ? en sachant que Monsieur Benjamin Léger est intéressé pour en faire partie et que Monsieur Emilien SOWA avait déjà évoqué ce choix également.

Les personnes intéressées sont donc : Madame Stella MUTZIG, Messieurs Pascal LEJEUNE, Emilien SOWA, Benjamin LEGER et Nicolas HABARE.

VOTE ADOPTE A L'UNANIMITE

AUTRE ORDRE DU JOUR

3. Familles rurales

L'association a adressé ses remerciements pour la subvention accordée par la mairie de Bourgogne. M. Le Maire demande à Madame Steinmetz d'intervenir si elle a quelque chose à ajouter. Celle-ci informe qu'elle a participé à l'AG à Bouy, et que Familles Rurales intervient de plus en plus sur la commune de Bourgogne-Fresne actuellement.

4. La Poste

Changement d'horaires, car la personne travaillant à Loivre vient à Bourgogne en complément et Carole, notre secrétaire fait les samedis matin, pendant l'arrêt de notre agent.

5. Le secrétariat de mairie

A partir de septembre ne sera ouvert qu'un samedi / mois avec une permanence tenue par les adjoints. La première aura lieu au carrefour des associations en septembre.

6. Le CLIC

Aurélie et Elodie nous quittent, l'une au 30 juin 2023, et l'autre mi-août. Elles ont demandé leur détachement pour rejoindre la fonction publique hospitalière. Il y aura donc un recrutement prochainement.

7. Le Gymnase

Des travaux seront à prévoir : Les tôles plastiques (côté rue de la Choquelaine) sont de plus en plus usées par le soleil. Les rondelles sont passées au travers de celles-ci à certains endroits. La chaudière demande également réflexion car la pompe émet un bruit suspect et elle a un coût non négligeable...

8. La voie verte

Après le souhait du Grand Reims, prochainement, une réunion sera nécessaire avec les deux présidents d'A.F., pour faire un point et élaborer un moyen d'actions.

9. Zone d'accélération des ENR

Ceci concerne les énergies renouvelables et une zone doit être définie avant la fin de l'année. Elles seront travaillées la commission agricole et avec des potentiels porteurs de projet dans le respect des futurs PLU. Nous devons délibérer avant la fin de l'année si nous ne souhaitons pas se faire imposer les zones par la Préfecture.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Varlet informe que les boîtes à livres sont réclamées, il faudrait peut-être en mettre une à Fresne, près de la mairie ?

Le fort de Fresne sert de dépotoir à des personnes peu scrupuleuses : armoire et machine à laver se trouvent derrière, près de la sortie de secours.

Autre question : Le tracteur est-il commandé ? M. Le Maire répond « oui ».

Madame Léger demande, de la part de l'U.M.M., une réduction pour le loyer du 2^{ème} semestre. M le Maire répond que l'UMM doit commencer par adresser une demande écrite avec le dossier complet à la mairie. Mme DELIEGE étudiera ensuite la demande avant une délibération du conseil municipal comme pour toutes les demandes.

Le monument aux morts de Fresne : M. Pereira fait part de la somme de 12 220.00 € HT. concernant un devis pour le déplacement du monument. Une subvention de 1 600.00 € pourrait être accordée par les Anciens Combattants. M. Lejeune évoque le Souvenir Français pour une demande éventuelle de subvention également. Le déplacement du monument serait facturé sans T.V.A. ; la maçonnerie, elle, serait soumise à la T.V.A.

Octobre rose : Madame Varlet demande si elle peut mettre une boîte pour dépôt de soutien-gorge pour octobre rose. Il faudra préciser les modalités à l'automne

Demande du comité des fêtes : Le comité des Fêtes aimerait installer une boîte aux lettres près de la mairie.

L'école : À la suite de l'inondation, nous avons saisi par mail la Présidente et la Vice-Présidente en charge des écoles. La procédure judiciaire qui était en cours depuis plusieurs années, n'a pas abouti car les désordres étaient constatés avant la réception du bâtiment. Les décennales ne seraient donc pas mobilisables. Nous aurons plus d'informations après les vacances sur la suite des événements et la possibilité d'effectuer des travaux de plus grandes envergures.

La salle de Fresne : Plusieurs réunions avec différents corps de métier ont eu lieu et le DCE (dossier consultation d'entreprise) est prévue pour fin septembre. Cela permettra de lancer l'appel d'offres. Les

travaux devraient débuter avant la fin de l'année. La charpente est bonne. La commission sera réunie pour discuter de l'APS (Avant-Projet Sommaire).

Ayant épuisé l'ordre du jour et n'ayant plus de question, M. Le Maire lève la séance à 21h30.

Prochain conseil : le 11 septembre 2023